Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 1 - 2008

L'HABITAT DE LA TÈNE ANCIENNE DU CHÂTEAU À ROISSY-EN-FRANCE (VAL-D'OISE)

Jean-Marc SÉGUIER
Nathalie GINOUX
Patrice MÉNIEL

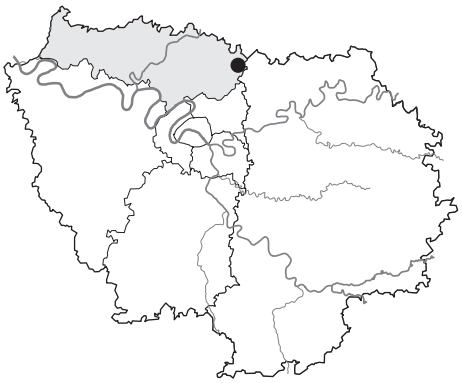

Résumé

La fouille d'un petit groupe de silos sur le site du Château à Roissy-en-France a permis de mettre en évidence un habitat de La Tène ancienne. Le mobilier, abondant, autorise à définir le faciès typologique de la céramique de La Tène B2 du nord du Bassin parisien. Tout concourt, dans le mobilier et les rejets domestiques, à voir dans cet habitat une installation rurale reflétant les activités du quotidien (production agricole, élevage, tissage, filage…), mais aussi un artisanat du fer et des alliages cuivreux. Cet habitat est à mettre en relation avec l'aristocratie qui se met en place dans le territoire des Parisii au tournant des IVe et IIIe s. av. J.-C. L'un des silos a livré des restes humains et de l'armement qui participent des manifestations cultuelles associées à cet habitat.

Abstract

The excavation of a small group of storage pits on the Roissy-en-France "Château" site has brought to light the existence of an Early La Tène settlement. The abundant pottery finds date the site to the La Tène B2 typology phase of the North of the Paris Basin. The finds as well as the domestic refuse define the site as a rural installation that includes day to day activities such as agricultural production, rearing, weaving, spinning, etc, but also iron and bronze working. This settlement can be set in the framework of the rising aristocracy that develops in the Parisii territory around the 4th and 3rd century BC. One of the pits contained human remains and weapons that belong to the ritual activities of the settlement.

Mots-clés : *Plaine de France, Parisii, La Tène B2, habitat rural, silo, faune, céramique, armement, paléo-métallurgie, pratiques rituelles*

Keywords : *Plaine de France, Parisii, La Tène B2, rural settlement, pit, animal bone, pottery, weapons, palaeometallurgy, ritual practices*

L'habitat protohistorique du Château à Roissy-en-France, situé au cœur de la plaine de France, a été découvert incidemment à l'occasion de la fouille d'une résidence seigneuriale médiévale et moderne[1]. Seule une très étroite fenêtre a pu être ouverte autour des structures de l'âge du Fer, ces dernières ayant été étudiées dans des conditions d'extrême urgence (SÉGUIER *et alii* 2000).

LE SITE ET SES STRUCTURES (J.-M. S.)

L'occupation protohistorique n'est illustrée que par cinq silos dispersés sur une superficie de moins de 1600 m² (fig. 1) ; il est probable que l'habitat ait occupé une superficie bien plus importante et que nous n'en possédions qu'un échantillon dont il est impossible d'apprécier la représentativité.

Deux silos (F184 et F1498) étaient contigus, les trois autres (F1285, F1301 et F1824) dispersés[2]. Les structures sont creusées dans les limons de plateau constitués de lœss altéré (horizon BT) reposant sur un substrat de marne calcaire. Il s'agit de silos de taille variable (fig. 2), le creusement du plus profond (F1285) atteignant le toit de la marne à plus de 2 m de profondeur. Deux des silos (F1285 et F1824) présentent un profil en tronc de cône surmonté d'un goulot cylindrique (fig. 2). Dans ce cas, le profil observé n'est sans doute pas très éloigné de celui que devaient avoir les structures à l'origine, seul le goulot s'étant élargi sous l'effet de l'effondrement des parois. Les trois autres, plus trapus, ont vu leur profil évoluer vers une forme plus ou moins cylindrique en raison des affaissements de parois dont les effets sont bien perceptibles dans les remplissages (fig. 2). Le fond des structures est en légère cuvette ou plat, un surcreusement en couronne ayant été observé dans le silo F1824.

Le remplissage de ces silos[3] commence toujours par un niveau centimétrique d'utilisation constitué de limon brun foncé hétérogène et très compacté lié au piétinement de limon mêlé de matières organiques sur la surface de creusement (fig. 2). Les remblais de condamnation varient d'une structure à l'autre.

Dans le cas du silo F1285 (fig. 2 et 3), on observe trois séquences stratigraphiques. La première (US14) est constituée d'un apport intentionnel de limon naturel dans lequel sont intercalées des lentilles de terre végétale fossile ; ce dépôt affecte la forme d'un dôme et témoigne de la volonté de condamner la structure ; le matériau qui caractérise cette séquence ne semble pouvoir provenir de l'effondrement des parois : il a pu être prélevé ailleurs. À ce remblai succèdent deux ensembles correspondant à l'utilisation du silo comme dépotoir : dans la première séquence (US12 à 8) alternent limons rubéfiés, liserés charbonneux et limons bruns foncés ; dans la seconde (US6 à 1) on observe une alternance de limons foncés et de limons lités clairs à mottes de substrat, rythmés par des lentilles plus ou moins charbonneuses (US3-5). Le remplissage terminal correspond à un dépotoir domestique caractérisé par une grande quantité de tessons et d'ossements.

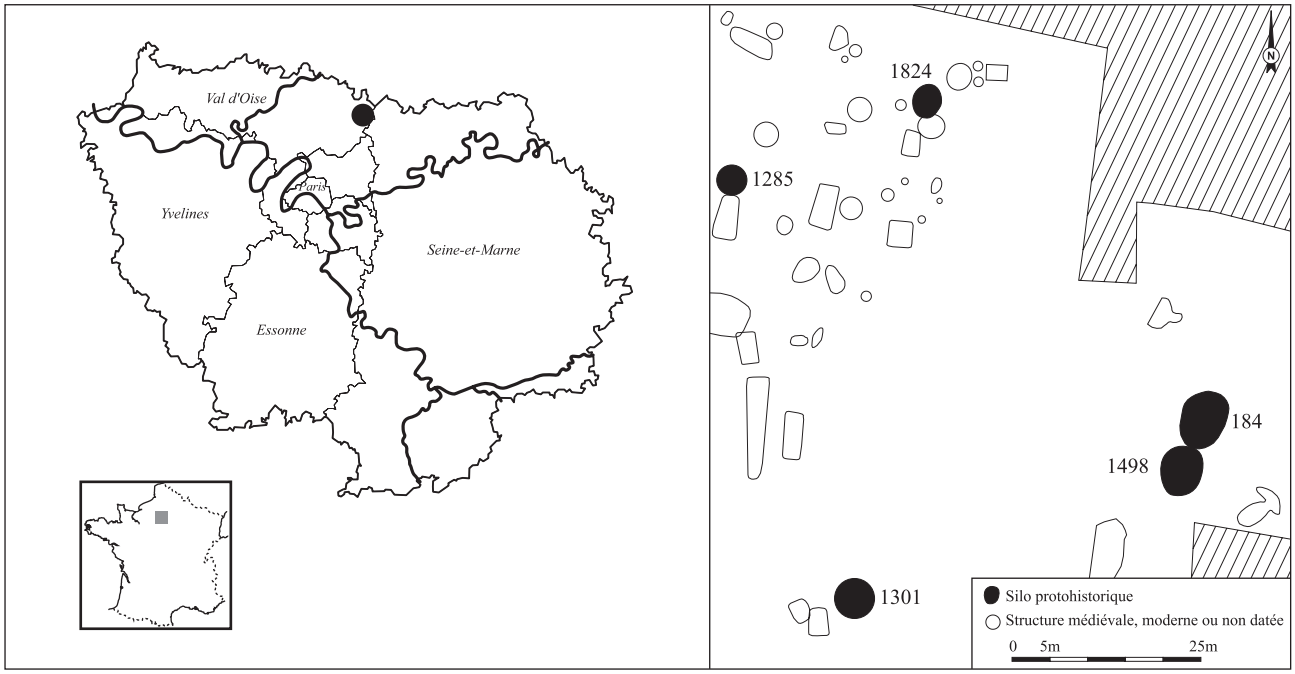

Fig. 1 - Roissy (Val-d'Oise). Carte de localisation et plan du site du Château. © Infographie : P. Pihuit (INRAP)

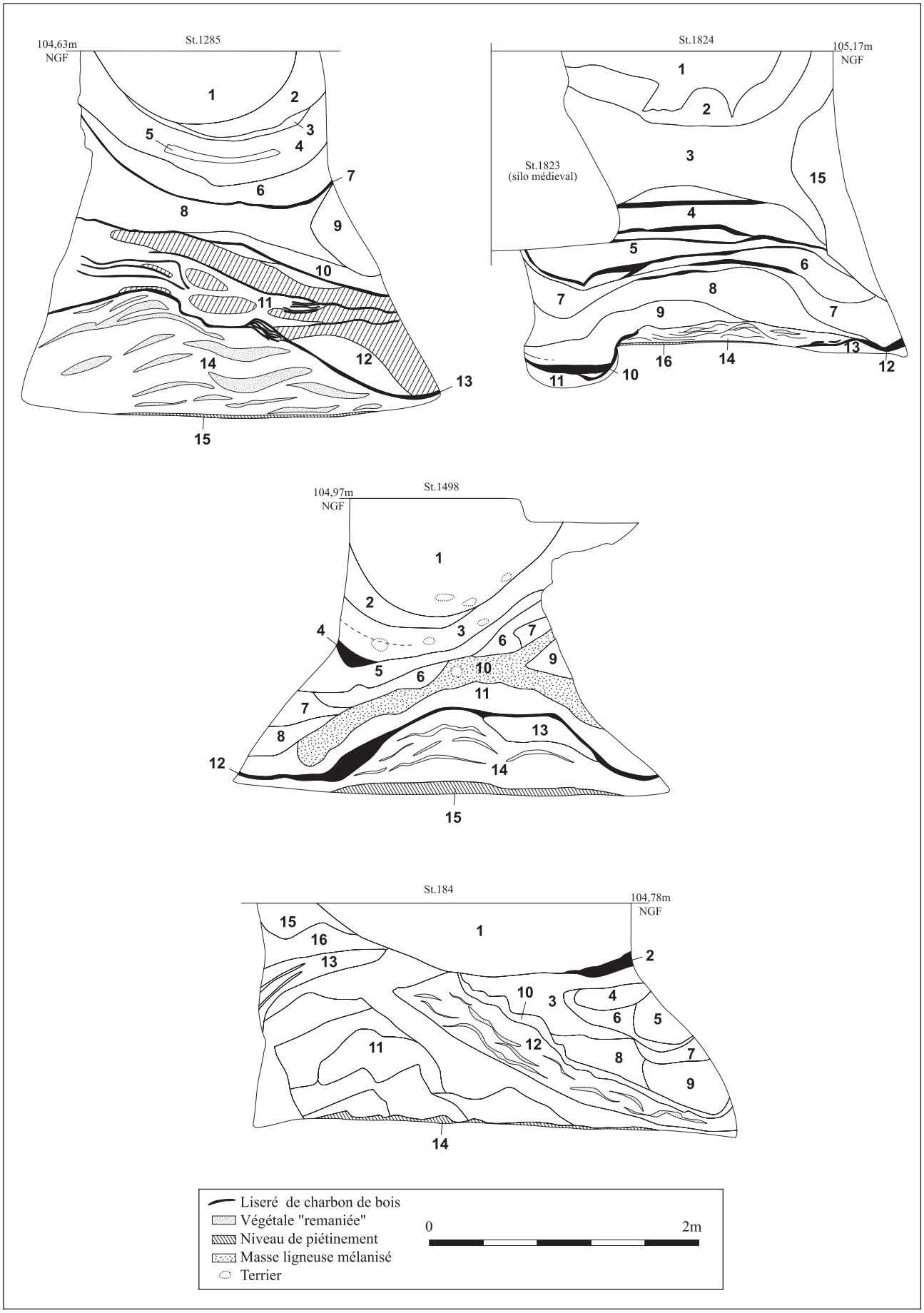

Fig. 2 - Roissy (Val-d'Oise). Coupes des silos F1285, F1824, F1498 et F184. © Infographie : P. Pihuit (INRAP)

Le silo 1824 (fig. 2 et 3) montre une stratigraphie globalement comparable. La dynamique de remplissage est complexe, mais rythmée par des changements radicaux dans la nature des matériaux utilisés ; elle se compose d'une série de phases nettement séparées qui permettent d'identifier autant d'étapes d'un comblement massif. Y alternent des apports de limon beige contenant des lits étirés centimétriques de terre végétale fossile (limon gris : US14), des liserés charbonneux ou cendreux (US12 à 4) dans lesquels vient s'intercaler un limon hétérogène jaune à mottes grises et nombreuses empreintes de fibres végétales (US5) que l'on doit probablement interpréter comme un rejet massif de terre malaxée (matériau de construction ?). Le silo est alors utilisé en tant que dépotoir. Le remplissage se clôt par un remblai de condamnation (US1 à 3) constitué de limon brun gris clair à mottes jaunes ou blanchâtres correspondant peut-être à des apports de terre végétale (US3). Cette séquence est marquée par un effondrement de limon brun rouge issu des parois (US15).

Dans le silo 184 (fig. 2 et 3), au-dessus du niveau de piétinement, repose un épais remblai formant un dôme asymétrique (US10-13 et16) constitué de limon jaune à grisâtre entrelardé de lentilles de limon gris (terre végétale altérée ?). L'US10 est un horizon brun verdâtre organique pouvant correspondre à une accumulation de phosphates lessivés des niveaux supérieurs, surmonté par des effondrements de paroi (US16 et 9-4). Le dernier comblement (US2-1) est un remblai accueillant un petit dépotoir installé dans un possible recreusement et d'où provient la presque totalité du mobilier trouvé dans la structure.

Le silo 1498 (fig. 2 et 3) a livré une séquence somme toute comparable commençant par un épais remblai de limon naturel (US14-11) comportant un lit de charbons de bois, dans lequel on a noté d'importantes taches verdâtres de phosphates et des traces de percolation. La séquence suivante (US10-9) correspond à un limon marron dans lequel s'observent des traces fibreuses : il s'agit selon toute vraisemblance d'une masse de bois mélanisé dont la conservation partielle de la structure ligneuse est due au milieu anaérobie ; l'épaisseur de cette couche suggère que la masse de bois enfouie était importante. Le comblement se clôt par une séquence où alternent les limons gris à effets d'hydromorphie et les apports charbonneux (US8-1) ; c'est de là que provient la presque totalité du mobilier (des restes humains et des pièces d'armement proviennent du comblement terminal : US1-3).

Enfin le silo F1301 est comblé d'un unique remblai massif, le rare mobilier étant concentré dans la partie terminale du remplissage.

On constate donc, qu'à des nuances près, le remplissage des silos est rythmé de manière équivalente

	F1285	F1301	F1824	F184	F1498
diamètre à la base (m)	3,1	2,8	2,86	3,6	3,24
diamètre à l'ouverture (m)	1,8	2,6	2	2,1	1,4
hauteur conservée (m)	2,74	1,64	2,28	1,76	2,22
volume estimé (m^3)	11,5	6,9	11,7	8,7	7,8

Fig. 3 - Roissy (Val-d'Oise). Tableau des données métriques des silos.

	F1285	F1824	F1301	F184	F1498
faune (P)	5,9	1,13	0,6	2,2	3,3
restes humains (NR)					5
céramique (P)	13,1	12,7	1,2	3,4	6,7
fer (NR)	3			5	11
alliage cuivreux (NR)				3	2
résidus métallurgiques (NR)	3			7	10
meule (fragment)	1	4		1	2
polissoir (NR)	1			1	2
molette (NR)		1			
galet de silex (NR)				2	1
objet divers en pierre (NR)					1
peson (NR)	1				
fusaïole (NR)		1			
terre chauffée (P)	18		1,1		2,1
calcaire et grés grûlés	abondant	rare	absent	abondant	abondant
silex taillé	2			1	7
hache polie	1				

Fig. 4 - Roissy (Val-d'Oise). Tableau de distribution du mobilier archéologique.

	F1285	F1824	F184/1498	total
NON TOURNÉE FINE/SEMI-FINE				
pot situliforme à col court	10	1	5	16
pot situliforme à col haut	4		1	5
pot situliforme indéterminé	4	5	6	15
pot ovoïde	2			2
pot à col développé	2			2
jatte tronconique	1	1	3	5
jatte arrondie	7	1	2	10
jatte à profil en S	8		5	13
jatte carénée	2	1	2	5
jatte à déversoir	1		1	2
jatte à bord festonné	1		1	2
autre jatte		1		1
jatte indéterminée			5	5
bol à épaulement	2			2
jarre ovoïde		2	2	4
bassine carénée	1	1		2
entonnoir		2		2
godet			1	1
indéterminé	6	5	24	35
NON TOURNÉE GROSSIÈRE				
pot situliforme à col court	6	9	5	20
pot ovoïde		1		1
pot indéterminé		2	1	3
jatte arrondie	4	4	2	10
jarre ovoïde	2			2
jarre à col tronconique			1	1
jarre sans col			1	1
indéterminé	1			1
total	64	36	68	168

Fig. 5 - Roissy (Val-d'Oise). Tableau de décompte typologique de la céramique.

d'une structure à l'autre : il commence toujours par un apport massif de limon naturel mêlé de terre végétale fossile pour se poursuivre par des apports détritiques riches en matière organique et contenant l'essentiel des artefacts.

La quantité de mobilier rejeté au dépotoir est très inégale, mais, à l'exception du silo 1301, les silos du Château de Roissy sont riches en déchets de toute sorte (fig. 4). On constate simplement des concentrations particulières : céramique dans F1285 et F1824, terre cuite dans F1285, pierres chauffées dans F1285, F184 et F1498. Ces concentrations traduisent probablement des instantanés de mise au rebut de telle ou telle catégorie de matériau correspondant soit à l'utilisation des structures en creux comme poubelle (F1285, F1824, F1498), soit au rejet massif de matériaux liés aux aménagements domestiques et artisanaux (F1285, F1824 et F1498). Le petit mobilier en métal, pierre, etc… est relativement abondant et assez régulièrement distribué, phénomène qui contraste singulièrement avec ce que l'on observe habituellement sur les habitats de La Tène ancienne en plaine de France. On signalera néanmoins la concentration remarquable d'objets en métal associés à des restes humains au sommet du remplissage de F1498, sur laquelle on reviendra plus loin.

LE MOBILIER (J.-M. S.)

LA CÉRAMIQUE

Avec 1238 restes pour 37,1 kg, la céramique constitue le mobilier le plus abondant[4]. Très bien conservée, elle a permis de nombreux remontages significatifs. En ne prenant en compte que les quatre structures les plus riches[5], le nombre minimum d'individus s'élève à 168 dont 35 échappant à tout diagnostic typologique (fig. 5). Montée sans l'aide du tour, la céramique se compose de deux productions bien distinctes. La première est constituée de vases à pâte fine ou semi-fine, sans dégraissants visibles ou avec des dégraissants de sables quartzeux fins, dispersés de manière homogène dans la pâte. La surface de ces récipients est habituellement lissée, plus rarement peignée ou raclée (fig. 6, n° 1, 16-17 ; fig. 7, n° 1-3 ; fig. 8, n° 6, 17). La seconde est constituée de vases à pâte grossière, aux dégraissants (quartz, calcaire, chamotte, végétaux) mal calibrés et mal répartis. La surface de ces récipients est presque toujours rendue rustique par grattage ou peignage, les cols étant lissés. La panse des vases grossiers est rarement lissée (fig. 6, n° 19). Les répertoires typologiques de ces deux catégories ne se superposent que très partiellement[6].

La céramique fine, la plus abondante (77 % du NMI), se compose presque à égalité de formes hautes (40 pots) et de formes basses (45 jattes et bols). Les pots sont majoritairement des situliformes à col court (fig. 6, n° 1, 5 et 6 ; fig. 7, n° 3 ; fig. 8, n° 7, 12 et 13), plus rarement à col haut (fig. 6, n° 2, 4 ; Fig. 8, n° 10), une quinzaine d'entre eux étant de type indéterminé (fig. 6, n° 3, 12 ; fig. 8, n° 9, 11). Le pot ovoïde n'est attesté que deux fois (fig. 6, n° 13). Parmi les jattes, les formes tronconiques (fig. 6, n° 16 ; fig. 7, n° 7 ; fig. 8, n° 17) et les formes carénées (fig. 6, n° 14-15 ; fig. 7, n° 8 ; fig. 8, n° 6) se font discrètes vis-à-vis des formes à paroi plus ou moins convexe (fig. 7, n° 2 ; fig. 8, n° 15) et surtout des jattes à profil en S (fig. 6, n° 7-9 ; fig. 8, n° 5, 16) ou à épaulement (fig. 8, n° 1). Les bols à épaulement (fig. 6, n° 10-11) ne sont représentés que dans le silo F1285. Parmi les formes rares correspondant à un usage spécifique, on note la présence de jattes à déversoir (fig. 8, n° 2), de jattes à bord festonné, d'entonnoirs (fig. 7, n° 9) et d'un godet (fig. 8, n° 8). Les récipients de stockage sont également attestés sous la forme de jarres ovoïdes (fig. 8, n° 10) et de bassines (fig. 6, n° 17).

Les décors sur céramique fine et semi-fine sont variés. Les impressions sont les plus nombreuses : simple ligne d'impressions au contact col-panse (fig. 7, n° 3), lignes d'impressions formant une frise (fig. 8, n° 10) ou organisées en motif géométrique (fig. 8, n° 12), impressions couvrantes simples (fig. 7, n° 6 ; fig. 8, n° 1, 11) ou en arêtes de poisson (fig. 7, n° 4-5). Plus rares sont les incisions organisées en motifs géométriques (fig. 6, n° 13), le décor lissé (fig. 6, n° 7) et le décor peigné organisé en panneaux (fig. 6, n° 12). En revanche, les décors plastiques sont présents dans les silos F1285 et F1498 sous la forme d'un décor couvrant travaillé au repoussé formant des lunules ou des pointes de diamant (fig. 6, n° 2-3) et sous la forme d'un décor pincé dessinant des épis à disposition géométrique (fig. 8, n° 9).

La céramique grossière (23 % du NMI) voit son répertoire limité à deux formes principales : d'une part des pots situliformes à col court (fig. 6, n° 20-21 ; fig. 8, n° 12, 14-15, 17) ; d'autre part des jattes à panse arrondie (fig. 6, n° 18 ; fig. 7, n° 13). Quatre jarres sont également connues : ovoïdes (fig. 6, n° 19), sans col (fig. 8, n° 19) ou à col tronconique (fig. 8, n° 18)[7].

Si la céramique grossière rassemble de la vaisselle culinaire (pots situliformes, jattes arrondies) et de stockage en grand et moyen volume (grands situliformes, jarres), la vaisselle fine renvoie au stockage en petits contenants, à la vaisselle de présentation (jattes, bols), aux vases à fonction spécifique (jattes à bord festonné [luminaire ?] ou à déversoir, entonnoirs), mais aussi, accessoirement, à la vaisselle culinaire (fig. 6, n° 1, 16 ; fig. 7, n° 1).

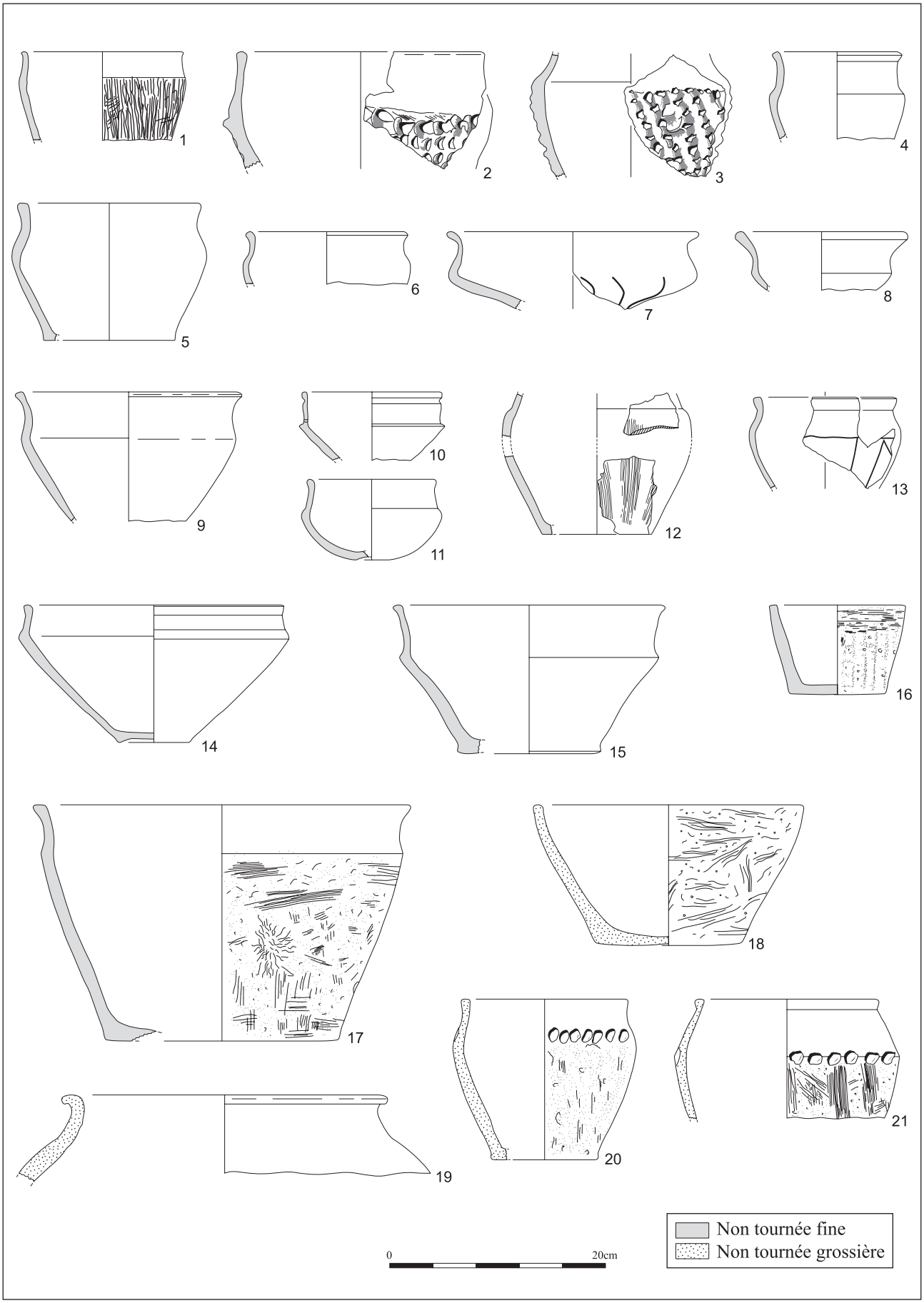

Fig. 6 - Roissy (Val-d'Oise). Céramique du silo F1285. © Infographie : P. Pihuit (INRAP)

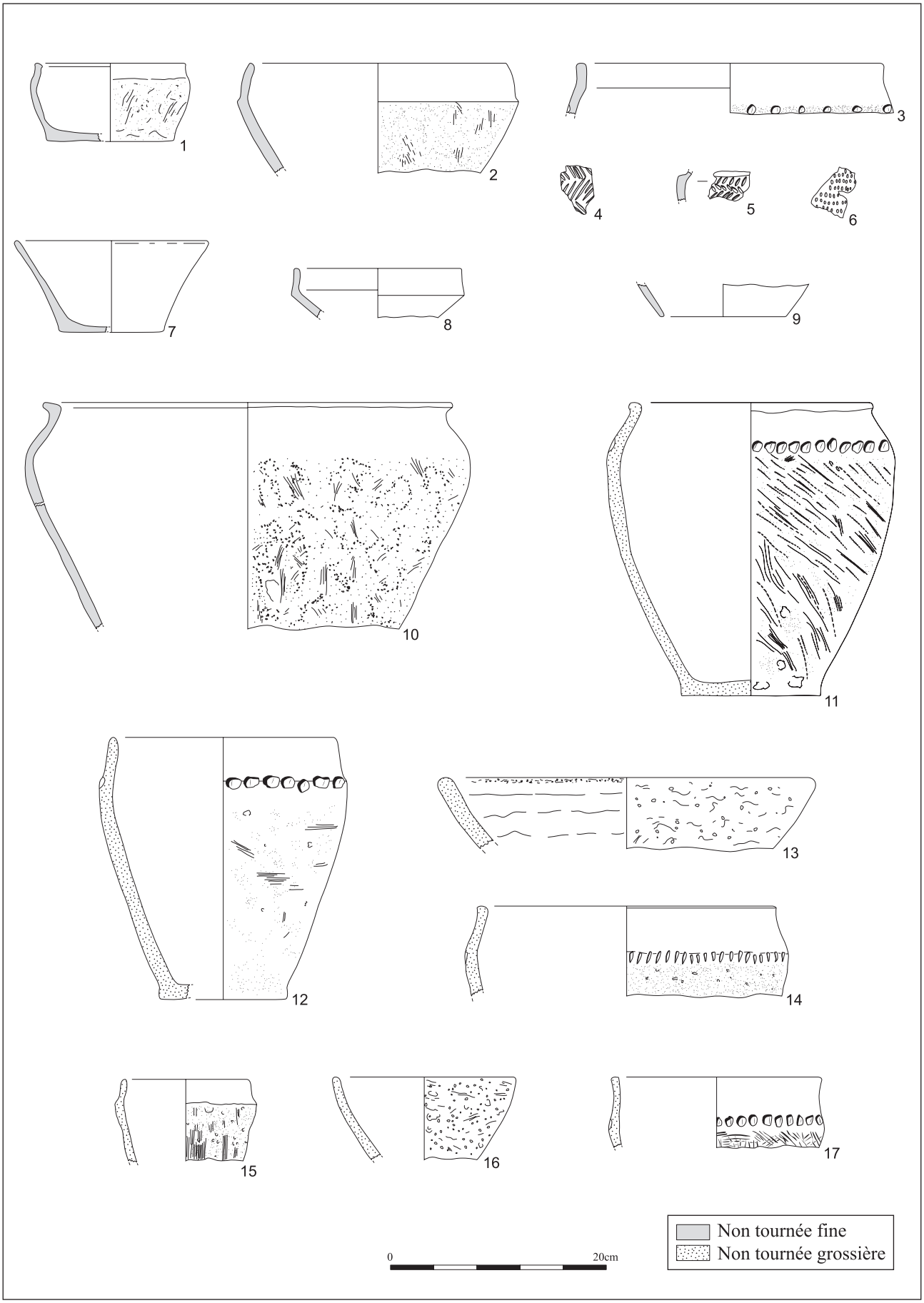

Fig. 7 - Roissy (Val-d'Oise). Céramique du silo F1824. © Infographie : P. Pihuit (INRAP)

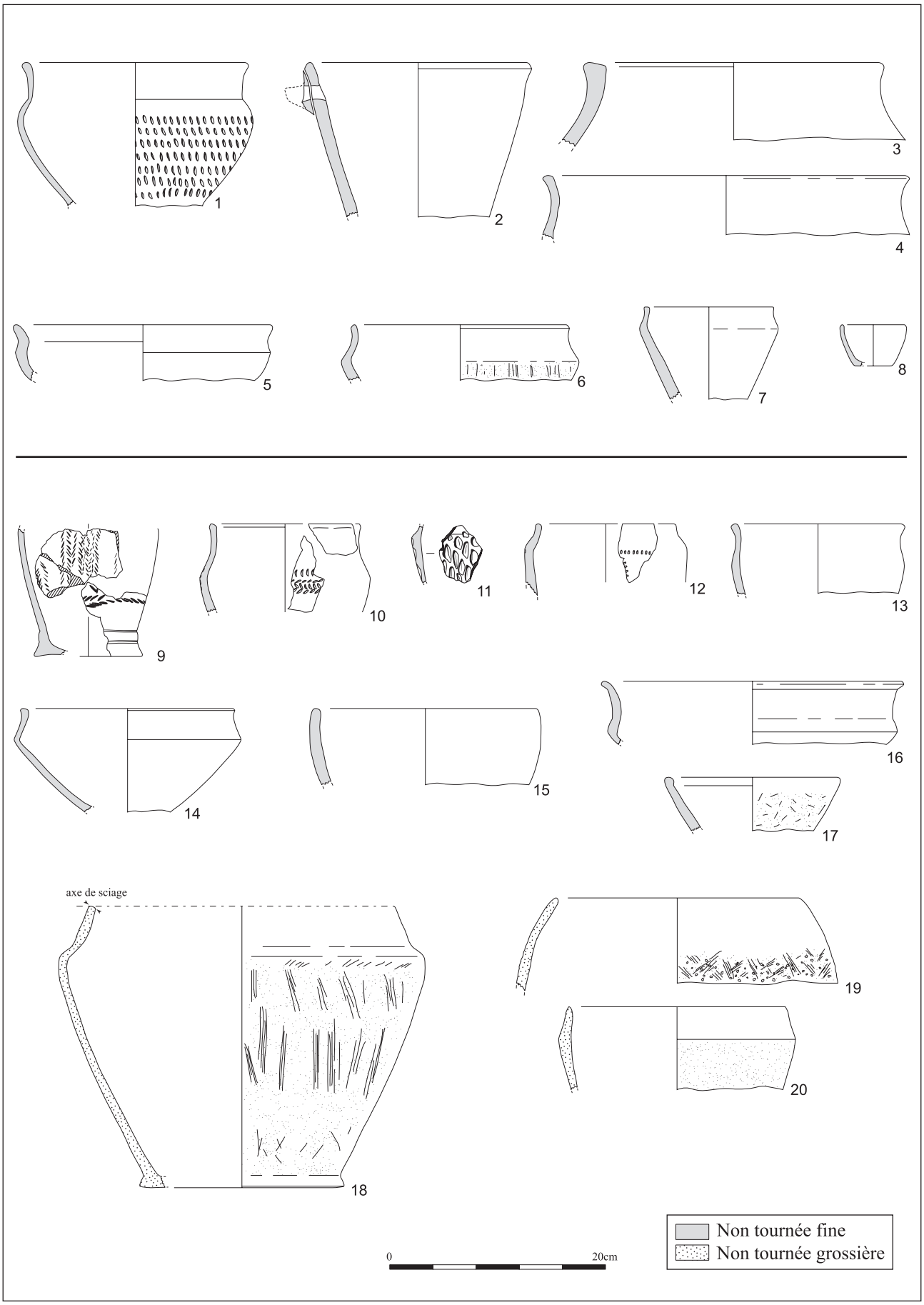

Fig. 8 - Roissy (Val-d'Oise). Céramique des silos F184 et F1498. © Infographie : P. Pihuit (INRAP)

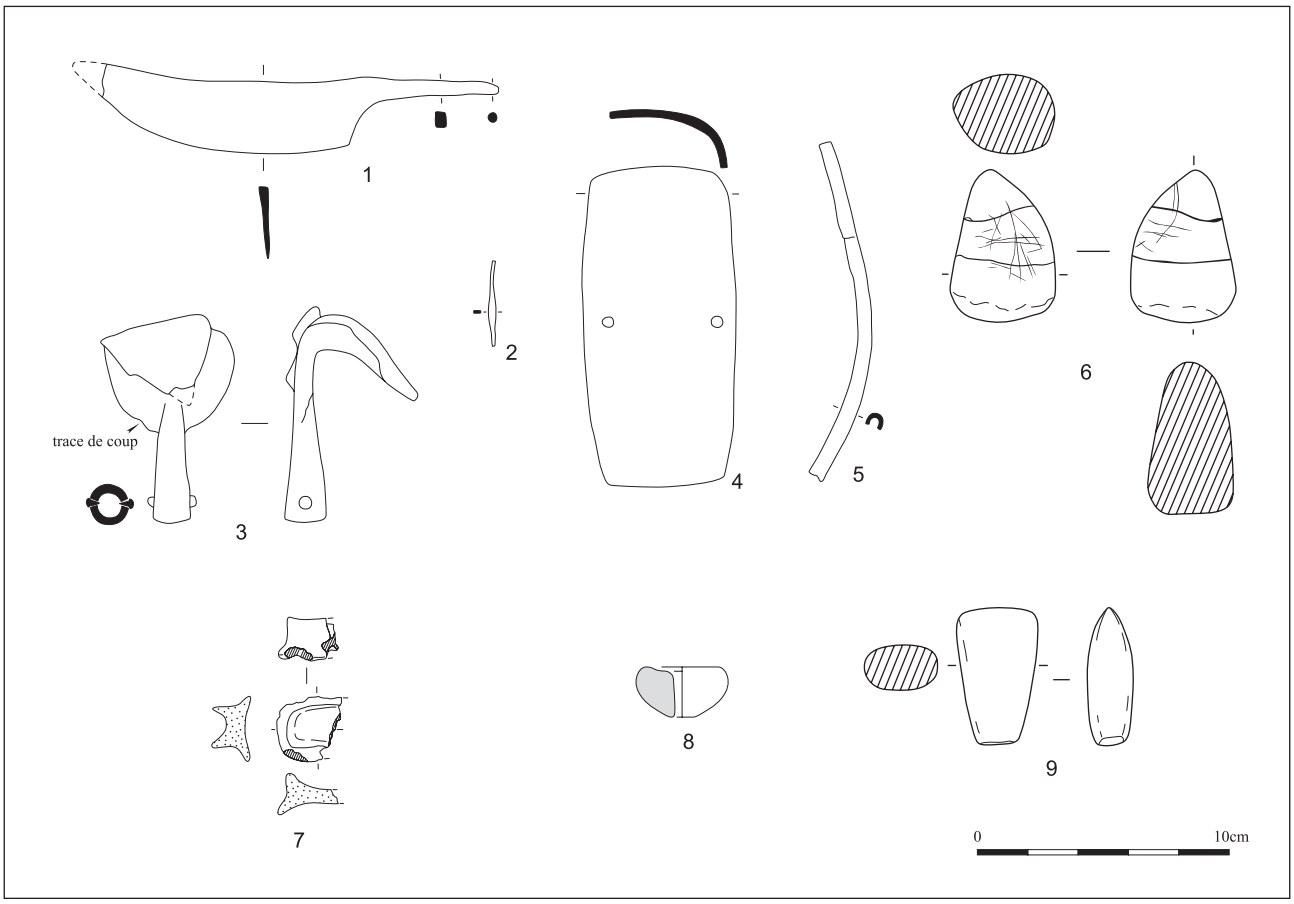

Fig. 9 - Roissy (Val-d'Oise). Mobilier métallique et divers. © Infographie : P. Pihuit (INRAP)

LE MOBILIER MÉTALLIQUE

L'abondance du mobilier métallique mérite d'être soulignée : elle contraste en effet avec la pénurie qui caractérise habituellement les habitats de La Tène ancienne. L'outillage domestique n'occupe qu'une place mineure puisque l'on ne compte qu'une lame de couteau dans le silo F1285 et une alène dans le silo F184 (fig. 9, n° 2). Les accessoires de toilette sont représentés par un rasoir à dos légèrement concave issu du silo F184 (fig. 9, n° 1). C'est l'armement et le mobilier relevant de la panoplie militaire qui est le mieux représenté : il figurait dans le silo F1498 où l'on dénombre un petit fer de lance à flancs rectilignes et à base élargie dont la flamme, pliée intentionnellement, porte la trace d'un coup sur l'un des tranchants (fig. 9, n° 3), une coque d'*umbo* bivalve (fig. 9, n° 4), ainsi que trois fragments d'orle de bouclier (fig. 9, n° 5). Du silo F184 provient une fine coque réalisée en tôle battue en alliage base-cuivre (diamètre : 32 mm), dont le centre est marqué par une dépression circulaire : cet objet pourrait être interprété comme un élément lié au ceinturon (anneau creux), à moins qu'il s'agisse d'une applique. On doit également noter la présence, dans le silo F1498, de menus fragments de tôle d'alliage base cuivre, d'un clou en fer replié ou rivet, d'une tête de rivet en fer et de deux petits fragments de fer indéterminés. Du silo F1285 provient un petit fragment de fer indéterminé (fragment de soie ?). Le silo F184 a livré, quant à lui, une petite tige en alliage base cuivre.

LE MOBILIER LITHIQUE

Le matériel de mouture est représenté par huit fragments de meules dormantes correspondant à des objets en grès de faible épaisseur (3,5 cm), alors qu'un autre est plus épais (6,5 cm) et qu'un éclat d'avivage témoigne de l'emploi de la meulière.

Parmi les outils divers en pierre, on note une molette en grès de forme sub-sphérique, une hache polie en roche tenace grise (fig. 9, n° 9) peut-être réutilisée en aiguisoir, ainsi que quatre polissoirs ou fragments (trois en grès, un en calcaire).

D'autres objets ne paraissent pas relever de la sphère utilitaire. C'est le cas d'un petit bloc de silex au cortex tendre (fig. 9, n° 6) provenant de F1498, façonné à l'aide d'un outil en métal qui a laissé de

larges traces de raclage orientées de la pointe vers la base et des traces horizontales autour de la base ; il a subi un raclage final à l'aide d'un instrument qui a laissé de fines stries, verticales et obliques ; enfin, deux traits cerclant l'objet sont profondément gravés alors que d'autres traits disposés en tout sens sont plus finement incisés, mais ne se distinguent pas aisément des stries de façonnage.

Parmi les curiosités figurent quatre petits galets de silex issus du remplissage des silos F184 et F1498, dont un porte des traces de teinte rouge (ocre ?).

OBJETS EN TERRE CUITE

Le mobilier en terre cuite se compose d'un fragment de peson (terre beige rosé à dégraissant végétal et calcaire) de forme pyramidale, à unique perforation horizontale (F1285), d'une fusaïole en céramique fine issue de F1824 (fig. 9, n° 8) et d'un objet façonné en terre grossière surcuite (teinte grise, faible densité) issu du silo F184 : la face inférieure est légèrement déprimée, la base forme une sorte de pied débordant aplati au doigt et la face supérieure, élevée, montre une alvéole profonde de 5 mm (fig. 9, n° 7). Le caractère fragmentaire de l'objet limite les possibilités d'interprétation, mais sa découverte en contexte métallurgique (cf. *infra*) et le fait qu'il soit fortement chauffé incitent à y voir soit un moule, soit un support de creuset.

DISCUSSION CHRONOLOGIQUE

L'association, au cœur du Bassin parisien, d'un lot conséquent de vaisselle domestique de La Tène ancienne avec des éléments métalliques autorisant une datation précise constitue une aubaine rare. On déclinera donc successivement les arguments qui peuvent être développés autour de ces séries de mobilier qui s'inscrivent, chacune pour leur part, dans des schémas évolutifs qui leur sont propres.

LA CONTRIBUTION DE L'ARMEMENT (N.G.)

Le mobilier métallique recueilli sur le site se divise en deux lots. Le premier, composé de petits outils en fer, de fragments, de lames de couteaux, de clous, rivets, etc... relève directement des activités domestiques et économiques de l'habitat et correspond, que ce soit du point de vue des catégories comme de l'état de fragmentation, à ce que l'on retrouve habituellement sur les établissements agricoles du second âge du Fer. Un second lot, plus inhabituel, rassemble dans le silo F 1498, des éléments liés à la fonction militaire. De tels vestiges sont très rarement observés dans les structures d'habitat de cette période. Se pose donc en premier lieu la question de la cohérence de cet assemblage, sur le plan de la chronologie et de sa fonction (s'agit-il au sens propre d'un équipement militaire ?).

L'*umbo* de bouclier est un marqueur chronologique très sûr, permettant de situer le dépôt, au plus tôt, dans le dernier quart du IVe s. av. J.-C. Cet *umbo* appartient au type dit « bivalve » dont l'usage s'est diffusé dans un temps très court, à la fin de La Tène ancienne, entre le dernier quart du IVe s. av. J.-C. et le premier quart du siècle suivant, comme l'indiquent les associations fréquentes avec des fibules caractérisant l'extrême fin de l'horizon appelé Duchcov-Münsingen (KRUTA 1979). Ce type de bouclier est généralement associé à des systèmes de suspension de fourreaux, primitifs, qui utilisent l'association de trois anneaux creux ou encore les premiers ceinturons en fer semi-rigides. Une pièce tout à fait comparable a été retrouvée dans la tombe n° 31 de la nécropole de « La Perrière » à Saint-Benoît-sur-Seine (GINOUX 1994, pl. 14) : le contexte de cette tombe comprenait du mobilier bien daté de la fin de La Tène ancienne (LT B2 des chronologies dérivées du système de P. REINECKE), dont un ceinturon constitué de deux chaînes à barres torsadées et une fibule en fer à pied libre, dont l'arc est orné de trois perles. Deux ensembles retrouvés l'un dans le Bassin parisien, à Gravon « Chemin de l'Écluse », tombe n° 32 (SCHÉRER *et alii* 1972), l'autre dans le bassin des Karpates dans la tombe n° 17 de Chotin en Slovaquie (RATIMORSKÀ 1981), comprenant tous deux un système de suspension métallique primitif à chaînes, témoignent de la brièveté de cette phase d'utilisation des *umbos* bivalves, à l'extrême fin de La Tène ancienne. Avec ses 127 mm de longueur de coque, l'*umbo* de bouclier de Roissy se place, au terme du processus évolutif des *umbos* bivalves, dans une phase mûre sinon finissante, qui précède l'adoption de la panoplie dite « classique ». D'après A. Rapin, cette diffusion de la panoplie classique qui comprend l'*umbo* monocoque à ailettes et le système de ceinturon à chaîne, pour lequel le crochet se situe à l'extrémité de l'élément court, aurait été consécutive à la grande offensive menée par les Celtes dans les Balkans en 280 av. J.-C. (RAPIN 1993a, 1995).

À l'inverse du bouclier, la petite arme d'hast trouvée à Roissy ne rencontre pas d'équivalent typo-

logique. Sa morphologie rassemble en effet plusieurs caractères diachroniques, rappelant des formes différentes dont la diffusion au cours de La Tène moyenne s'est poursuivie bien au-delà. Les fers de lance de petites dimensions sont assez fréquents au début du Ier s. av. J.-C. L'exemplaire retrouvé dans la tombe n° 20 de Ville-sur-Retourne en est un bon exemple (FLOUEST, STEAD 1979). Un autre objet, également découvert dans une nécropole ardennaise, à Liry-la-Hougnote, est daté du début de la Tène moyenne (DUVAL 1971, pl. 1 et 2). D'autres formes larges, mais à douille longue, sont connues pour la même période dans les nécropoles scordisques de Pećine (tombe n° 13) et de Belgrade-Karaburma (tombe n° 62) en Serbie du nord (JOVANOVIĆ 1984 ; TODOROVIĆ 1972). Il semble évident, dans ces conditions, que la volumétrie de l'arme (la forme large et convexe du fer et sa douille courte), ne représente pas un critère déterminant pour dater l'objet. Dans son étude des fers de lance du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, A. Rapin observe que les armes de jet, ou plus largement les fers de lance de petite taille, apparaissent souvent dans des contextes où figure un type de panoplie bien identifié par une épée étroite et courte dont le fourreau se termine par une bouterolle large, circulaire et ajourée (CHARPY 1987 ; RAPIN, BRUNAUX 1988). Ce type, bien attesté en Champagne et dans la région du moyen-Danube est souvent désigné « Hatvan-Boldog », du nom de la trouvaille éponyme en Transdanubie hongroise. La diffusion la plus intense de ces armes qui caractérisent le LT B2 des chronologies d'Europe centrale est mise en relation avec les préparatifs militaires de la grande offensive celtique amorcée en –280 dans les Balkans avec l'écrasement de l'armée grecque de Ptolémée Kéraunos et achevée devant Delphes en -278.

Les deux éléments militaires découverts à Roissy constituent un ensemble cohérent, qui peut être dû à l'équipement d'un guerrier du dernier quart du IVe s. av. J.-C. ou au premier quart du siècle suivant, probablement contemporain de la grande expansion celtique du début du IIIe s. av. J.-C., trouvant son équivalent dans la tombe 29 de la nécropole d'Osijek en Slavonie (BOŽIĆ 1981). Ces éléments s'inscrivent donc parfaitement dans le contexte des petites nécropoles à ensembles aristocratiques, fouillées au Plessis-Gassot et sur la commune de Roissy « la Fosse-Cotheret » (GINOUX 2003 ; LEJARS 2005). Cependant, un point problématique concerne le traitement infligé à l'arme d'hast (coup, torsion). En effet, aucune tombe de guerrier fouillée dans le nord du Bassin parisien n'a livré de témoignages de destruction volontaire des armes. Il faut donc envisager une pratique rituelle autre que funéraire, plus proche des activités des sanctuaires attribués aux populations belges de La Tène moyenne[8]. Les arguments qui peuvent soutenir cette hypothèse tiennent au caractère homogène et à la cohérence chronologique de cet assemblage. Nous avons rappelé pour expliquer la fragmentation et la mutilation de la lance qui ne se rencontre jamais dans les tombes laténiennes au nord des Alpes, que c'est au cours de cette période (La Tène B2) que l'activité se développe dans les sanctuaires à armes du nord de la France, autour précisément de l'exposition du mobilier militaire, dont on rencontre un bon exemple sur le site l de Meaux « La Bauve - L'Arpent Videron » (MARION 2005). Cette hypothèse cultuelle s'accorde avec l'état des objets, la chronologie et la position de ce secteur de l'Île-de-France, que les fouilles des nécropoles voisines du Plessis-Gassot et de Roissy « la Fosse-Cotheret » définissent comme une zone de marches du territoire occupé par les populations belges, dès la première moitié du IIIe s. av. J.-C. (GINOUX 2003).

L'APPORT DE LA CÉRAMIQUE (J.-M. S.)

L'armement fixe un précieux *terminus* pour autoriser une datation du mobilier du silo F1498 dans le dernier quart du IVe ou dans le premier quart du IIIe s. av. J.-C., soit La Tène B2. Le rasoir du silo F184 trouve parfaitement sa place dans la fourchette chronologique retenue puisque le type à dos droit et soie d'emmanchement se retrouve dans les sépultures masculines de la période Aisne-Marne III-IV, soit La Tène B1 et B2 (DEMOULE 1999, p. 187), cependant que la variante à dos légèrement concave que l'on observe à Roissy apparaît un peu plus précocement, dès la fin du Ve s., tout au moins dans le Midi de la Gaule (TENDILLE 1981, p. 66-67, n° 16).

L'assemblage de céramique du Château de Roissy revêt donc, dans ce contexte d'association avec du mobilier métallique, rare pour La Tène ancienne, un intérêt tout particulier, d'autant que cette période, l'étape 5 telle qu'elle est définie par S. Marion pour la région (MARION 2004, 2007), souffre d'un déficit important en sites et séries de références en Île-de-France, en particulier pour la moitié nord de la région (MARION 2007), contrairement à l'étape antérieure, que l'on peut mettre en parallèle avec La Tène B1, représentée, quant à elle,

par une importante série de références sur le site de la Côte Saint-Roch à Chelles (MARION 2004).

L'assemblage de céramique de Roissy doit donc être comparé à celui de ce dernier site qui se place dans l'horizon Duchcov-Münsingen grâce à la présence de deux fibules « apparentées au groupe de Duchcov » (MARION 2007, p. 93). On y retrouve, en abondance, les formes banales que sont les jattes arrondies et les jattes tronconiques, mais ces dernières semblent être relativement plus nombreuses à Chelles qu'à Roissy. Les jattes à profil en S sont également représentées à Chelles, mais en quantité moindre, semble-t-il, qu'à Roissy, même si l'on y retrouve des profils assez évolués (MARION 2004, fig. 447, type 281). On observe également à Chelles une forme très proche de la jatte à épaulement et décor couvrant du silo F184 (*ibid*., fig. 452). Les jattes carénées des silos F1285 et F1498, formes archaïques héritées des jattes carénées basses de La Tène A, ont également leur équivalent à Chelles (*ibid*., fig. 448, type 629). Les situliformes des deux sites sont largement comparables, y compris les exemplaires à col haut de F1285 et F1498 que l'on retrouve à la Côte Saint-Roch (*ibid*., fig. 458, type 426). Il semble que la jarre sans col soit également présente à Chelles (*ibid*., fig. 457, type 421), de même que la jarre à col haut du silo F1498 que l'on connaît par ailleurs à Changis-sur-Marne dans l'habitat des Pétreaux (*ibid*., fig. 433) et sans doute à Mours (*ibid*., fig. 661, type 510) dans un contexte attribué à l'étape 5/6 de S. Marion (La Tène B2-C1).

La plupart des décors observés à Roissy se retrouve à Chelles : c'est le cas des décors élémentaires de lignes simples d'impressions ou d'incisions courtes, mais aussi des impressions couvrantes simples ou disposées en arêtes de poisson (*ibid*., fig. 471 et 474). On retrouve à Chelles un tesson portant un décor pincé en épi (*ibid*., fig. 481) proche sur le plan technique et stylistique de celui du silo F1498 (fig. 8, n° 9). Cependant, les décors imprimés et les décors tracés (incisés, cannelés), nombreux à Chelles, sont beaucoup moins nombreux à Roissy.

Il est donc évident qu'il existe un fond commun aux deux sites, ce qui ne doit pas surprendre vu la proximité chronologique et géographique des deux séries. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la chronologie de l'occupation de la Côte Saint-Roch à Chelles soit un peu plus étalée dans le temps que ce que l'admet S. Marion, ce qui ne serait guère surprenant si l'on prend en considération l'ampleur de la structure dont le mobilier est issu.

Il semble néanmoins que le faciès qui s'exprime à Roissy soit globalement plus évolué que celui de Chelles. En effet, un certain nombre de formes paraissent en rupture vis-à-vis du faciès régional de La Tène B1 et constituent de véritables innovations. Ainsi en est-il des pots ovoïdes (fig. 6, n° 13), les jarres ovoïdes (fig. 6, n° 19 ; fig. 7, n° 10), ainsi que des bols à épaulement (fig. 6, n° 10-11), forme que l'on retrouve sous une variante proche à Saint-Denis sur le site du Carrefour Pleyel (MARION 2004, fig. 709, type 667) et qui n'est pas sans rappeler certains larges bols du début de La Tène C1 de la nécropole de Tartigny (tombes 2 et 3 : MASSY *et alii* 1986). Le décor lissé de l'une des jattes en S du silo F1285 (fig. 6, n°7) constitue également une nouveauté par rapport aux séries régionales de La Tène B ; cette technique décorative est appelée ultérieurement à se développer largement, en particulier à La Tène C1 et à La Tène C2. Le décor de panneaux verticaux peignés (fig. 6, n° 12) ne semble pas figurer dans le répertoire décoratif de Chelles ; il est en revanche connu dans l'habitat des Pétreaux à Changis-sur-Marne (MARION 2004, fig. 424), alors que ce type d'ornementation puise ses origines dans le faciès de La Tène A en Champagne (tombe 13 de Tinqueux par exemple : FLOUEST, STEAD 1981). De même, les chevrons horizontaux de l'un des situliformes du silo F1498 (fig. 8, n° 10) sont originaux dans l'ambiance régionale, ce type de décor apparaissant également très tôt en Champagne (tombe 25 de Vrigny : CHOSSENOT, NEISS, SAUGET 1981). Une autre innovation consiste en l'apparition des décors plastiques des silos F1285 (fig. 6, n° 2-3) et F1498, très rares en Île-de-France, même s'ils semblent connus sur le site des Marais à Saint-Gratien (MARION 2004, fig. 718), de même qu'à La Grande Paroisse (*ibid*., fig. 561, type 371). Ce type de décor couvrant réalisé ici par impressions, pincements et étirements de la pâte n'est pas très fréquent, mais connaît une dispersion géographique et chronologique assez importante en Gaule du Nord. On le connaît par exemple dans le Nord-Pas-de-Calais à Fontaine-Notre-Dame (HURTRELLE *et alii* 1990, p. 71), en Picardie dans les nécropoles d'Allonville (FERDIÈRE *et alii* 19973) et d'Allones (PARIS 1998), ou à Liercourt (Collectif 1983-84, p. 33), en Champagne à Lavannes (le Mont Fruleux, tombe 2 : CHARPY, ROUALET 1991), ou encore dans la nécropole de Champagny en Suisse (KAENEL 1990). Ce groupe, qui puise ses origines dans certains décors en relief du Hallstatt D2/3, se développerait surtout au IVe s. et au début du IIIe s. pour se prolonger à La Tène C1.

Il convient de s'interroger sur l'homogénéité de l'ensemble de l'occupation. L'observation de raccords entre des tessons de céramique des silos F184 et F1498 autorise à considérer ces deux lots de mobilier comme constituant un seul et même ensemble. Le silo F1285 montre un « profil céramologique » tout à fait comparable à celui de F184/F1498 (fig. 5, 6, 8) qui le place *ipso facto* dans un horizon identique. Seul l'assemblage de F1824 se distingue en raison de la sur-représentation de la céramique grossière qui y totalise 44 % du NMI contre 17 % dans les trois autres structures. Cette donnée pourrait constituer un indice d'archaïsme. En fait, ce sont les situliformes en céramique fine qui sont en sous-effectif dans cette structure. On y retrouve tout de même les décors attestés dans les autres assemblages. Il ne paraît pas opportun de distinguer cet ensemble des autres. Les différences constatées entre les assemblages de F1824 d'un côté et F1285-F184/F1498 de l'autre, sont difficilement interprétables en terme de chronologie. On ne peut exclure un léger décalage chronologique traduisant l'antériorité de F1824, mais, si c'est le cas, ce dernier se situe à l'intérieur d'une même phase chrono-culturelle (La Tène B2) que la typologie ou l'analyse des décors ne saurait scinder. Les variations observées entre ces groupes pourraient donc ne relever que de la variabilité des assemblages de vaisselle domestique à l'intérieur d'une même communauté et seraient à mettre au compte d'une éventuelle spécialisation de certains des secteurs d'activité qui sont à l'origine des rejets domestiques.

On ne manquera pas d'insister sur la grande variété typologique de l'ensemble du répertoire, qui tranche assez nettement par rapport aux contextes attribués aux étapes plus précoces de La Tène ancienne dans cette partie du Bassin parisien (MARION 2007). Les formes spécialisées, plus anecdotiques, comme les jattes à bord festonné, les vases à déversoir et les entonnoirs, reflètent des aspects plus fonctionnels que chronologiques ou culturels. La première catégorie, apparue dès le Hallstatt final, est régulièrement représentée à La Tène ancienne mais pourrait se raréfier à partir de l'horizon La Tène B2 (*ibid.*). La seconde ne semble connue qu'au Hallstatt final et à La Tène ancienne. La troisième est une forme exceptionnelle à l'âge du Fer en région parisienne.

La présence éventuelle de céramiques d'importation doit également être envisagée en fonction de critères proprement techniques liés à la pâte de certains vases : c'est le cas de l'ovoïde à décor géométrique incisé du silo F1285 (fig. 6, n° 13) dont la pâte, très chargée en dégraissant calcaire, semble étrangère aux séries présumées locales.

On observera enfin que la céramique tournée est méconnue dans l'habitat de Roissy, alors que l'usage du tour rapide se développe, même s'il reste discret, à la même époque dans des régions voisines, par exemple en Champagne (SAUREL 2007), ou dans le sud de l'Île-de-France[9]. D'ailleurs, la nécropole de la Fosse Cotheret à Roissy a livré deux vases tournés dont un grand vase à piédouche (LEJARS 2005, p. 76) qui présente des affinités typologiques avec le faciès des nécropoles picardes et qui suggère que le développement de cette nouvelle technologie a pu être réservé à une catégorie de mobilier bien spécifique en contexte aristocratique.

QUE PEUT-ON DIRE DE L'HABITAT ?

En l'absence de toute trace de bâtiment ou de structure autre que celles qui sont liées au stockage, et en raison du caractère très réduit de l'emprise étudiée et donc, des lacunes documentaires qui en découlent, il est délicat d'aborder le problème de l'organisation du site. Les deux seuls autres habitats de La Tène ancienne fouillés à proximité immédiate, à savoir Le Poirier du Chou et Le Dessus de la Rayonnette, tous deux à Roissy-en-France[10], montrent une configuration tout à fait comparable à celle du site du Château. Eux aussi sont très érodés : du premier ne subsiste qu'une batterie de silos associée à des fosses atypiques alors que dans le second cas, une série de silos, d'ampleur comparable à ceux qui sont présentés ici, n'est accompagnée que d'un tronçon de fossé et d'un petit bâtiment annexe. Sur ces deux sites, datés de La Tène A, les structures sont dispersées sur une superficie réduite. Le lien qui unit ces éléments et la structuration qui en découle ne sont malheureusement pas lisibles : les silos sont-ils en position marginale par rapport à l'habitat ou au cœur de ce dernier ? De toute façon, sur le site du Château, l'importance des rejets domestiques, le caractère « frais » de la majeure partie du matériel et le nombre de remontages permettant d'aller jusqu'à des vases presque complets (silos F1498 et F1824) suggèrent que, sur ce site, les silos et les zones d'activité qui ont généré les rejets sont étroitement imbriqués. Dans l'hypothèse d'une occupation homogène, la concentration de silos et l'ampleur de ces derniers sont assez remarquables sans que l'on s'éloigne pour autant des standards observés sur d'autres sites de La Tène ancienne d'Île-

de-France (par exemple : BUCHEZ *et alii* 2001). Le synchronisme strict des silos est difficile à apprécier. Dans un cas au moins, il existe de sérieuses présomptions pour établir une chronologie relative et voir se succéder deux structures contiguës : F184 puis F1498. Plusieurs éléments vont dans ce sens. Le déversement asymétrique des dépôts qui constituent la séquence stratigraphique de base de F184 (limon naturel remanié) suggère que ceux-ci, déversés depuis le sud, sont peut-être constitués des déblais du creusement de F1498. L'existence de raccords entre des tessons issus du remplissage de base de F1498 et de l'US1 de F184 montre que le comblement de F1498 a débuté alors que la masse principale des remblais de F184 était déjà mise en place. Le comblement terminal des deux structures paraît être synchrone. Cet exemple montre que ces structures se sont succédées dans le temps et renvoient à autant de réfections banales liées à l'évolution de l'habitat.

La construction n'est documentée que de manière indirecte puisque l'on ne dispose d'aucun bâtiment en raison des processus liés à l'érosion mécanique des sols. Les seuls éléments qui permettent de l'évoquer sont quelques fragments de torchis brûlé à texture vacuolaire portant des traces de clayonnage et peut-être une partie des fragments de terre chauffée qui peuvent provenir de parois des constructions. Par ailleurs, certains remblais observés dans les silos, mêlés de fibres organiques (végétaux ?) pourraient également correspondre à des masses de terre préparées et rejetées après destruction ou non utilisées (F1824 : US5). D'autres remblais de limon beige à inclusions de limon brun, sous la forme de mottes anguleuses (F184), peuvent également faire penser à de la terre malaxée liée à la construction en terre massive : parois en terre banchée, adobes, banquettes, sols, etc…, type de construction dont la part est largement sous-estimée en Gaule interne.

En revanche, on dispose d'une masse conséquente de déchets de terre cuite liés à l'aménagement d'appareils de cuisson. Hormis les éléments massifs qui proviennent de structures importantes (fours), les éléments les plus caractéristiques sont les fragments épais de soles lissées (texture fine, surfaces blanchâtres), non associés à des empreintes de clayonnage, souvent très exposés à la chaleur et qui paraissent provenir de foyers construits sur des radiers de pierre dont les nombreux fragments de calcaire et de grès chauffé semblent être les vestiges (à moins que ces derniers n'attestent de la présence de foyers à pierres chauffantes). Il est cependant impossible de faire la part entre les fragments issus de foyers culinaires et d'éventuels fours de potiers (par exemple).

ÉCONOMIE : PRODUCTION ET CONSOMMATION

ÉLEVAGE ET CONSOMMATION CARNÉE (P. M.)

Un peu plus de 1600 restes ont été recueillis dans cinq silos. Trois d'entre eux sont particulièrement pauvres, les autres ont livré entre cent et cinq cents restes déterminés. Ces vestiges sont assez bien conservés ; quelques-uns présentent des traces de corrosion témoignant d'un enfouissement différé.

La faune du silo F1285

Ce silo a livré 615 restes, dont 495 (80,5 %) déterminés (fig. 10). Avec près de la moitié des restes déterminés, le porc est l'animal le plus abondant ; au moins cinq sujets sont attestés par les mandibules droites. On compte une dizaine de restes de sujets périnataux. Toutes les régions anatomiques sont présentes, mais les côtes (39 %) et les os de membres (24 %) dominent largement. Des caprinés, seul le mouton est attesté. Un tiers des restes est issu d'au moins cinq sujets périnataux, les autres proviennent d'au moins huit sujets attestés par leurs radius gauches, alors que les droits manquent. Ce déséquilibre entre droit et gauche ne concerne que le radius. Toutes les régions anatomiques sont illustrées, avec, là encore, une prédominance d'os de membres (43 %) et de côtes (18 %). Le bœuf a livré peu de vestiges, mais les poids de restes montrent que cet animal est au niveau du porc dans l'alimentation carnée. Deux sujets au moins sont attestés. Des sujets juvéniles et adultes sont présents, mais pas de nouveau-né. La tête est la région la plus fréquente (39 % des restes), viennent ensuite les membres (25 %). Les vertèbres sont particulièrement rares (5 %). Le cheval est représenté par trois restes corrodés : deux prémolaires inférieures droites juvéniles, et un fragment de coxal droit de jument ; cet os a été tranché. Parmi les 34 restes de chiens figurent les deux mandibules d'un nouveau-né. Deux autres sujets, juvénile et adulte, sont attestés. Ces restes sont issus de l'ensemble du squelette, avec une bonne représentation des membres (32 %). Un distum d'humérus corrodé de cerf et un métatarse de lièvre sont les seuls restes d'animaux sauvages dans cette structure. Pour les oiseaux, seul le coq est attesté par les restes d'au moins deux sujets, un juvénile et un adulte.

	N.R.	%	P.R.	%
bœuf	65	13,1	2299	40
porc	240	48,4	2319	40,4
caprinés	117	23,6	560	9,7
cheval	3	0,6	144	2,5
chien	54	11,1	351	6,1
cerf	1	0,2	55	1
lièvre	1	0,2	1	0
coq	14	2,8	17	0,3
det.	495	80,5	5746	96,5
indet.	120	19,5	210	3,5
total	615	100	5956	100

Fig. 10 - Roissy (Val-d'Oise). Liste des espèces, nombre et poids des restes du silo 1285.

	N.R.	%	P.R.	%
bœuf	11	10,5	203	19,8
porc	39	37,1	327	31,9
caprinés	21	20	173	16,9
cheval	5	4,8	97	9,5
chien	19	18,1	132	12,9
cerf	3	2,9	66	6,4
chevreuil	2	1,9	24	2,3
coq	3	2,9	3	0,3
oiseau sp.	1	1	1	0,1
batracien	1	1		
det.	105	66,5	1026	91
indet.	53	33,5	102	9
total	158	100	1128	100

Fig. 11 - Roissy (Val-d'Oise). Liste des espèces, nombre et poids des restes du silo 1824.

	N.R.	%	P.R.	%
bœuf	33	24,8	1146	55,9
porc	61	45,9	601	29,3
caprinés	25	18,8	238	11,6
chien	4	3	29	1,4
cerf	3	2,2	30	1,5
lièvre	1	0,8	2	0,1
coq	5	3,8	3	0,1
oiseau sp.	1	0,8	1	0
det.	133	55,9	2050	92,2
indet.	105	44,1	174	7,8
total	238	100	2224	100

Fig. 12 - Roissy (Val-d'Oise). Liste des espèces, nombre et poids des restes du silo 184.

	N.R.	%	P.R.	%
bœuf	51	16,2	1154	40,4
porc	159	50,6	1013	35,5
caprinés	71	22,6	339	11,9
cheval	4	1,3	137	4,8
chien	21	6,7	113	4
cerf	3	1	98	3,4
coq	4	1,3	2	0,1
rongeur	1	0,8		
det.	314	53,4	2856	87,4
indet.	274	46,6	411	12,6
total	588	100	3267	100

Fig. 13 - Roissy (Val-d'Oise). Liste des espèces, nombre et poids des restes du silo 1498.

La faune du silo F1824

Ce silo a livré 158 restes (fig. 11). Le porc, avec deux tiers des restes déterminés, est l'animal le mieux représenté. Ces restes proviennent d'au moins trois sujets. Il s'agit surtout de restes de la tête (31 %), de côtes (28 %) et de membres (23 %). La chèvre et le mouton sont attestés. Il s'agit surtout d'os de membres, alors que les vertèbres sont totalement absentes. L'un des faits marquants de cet ensemble est la forte représentation du chien, plus abondant que le bœuf. Il s'agit essentiellement d'os de pieds, métapodes et phalanges, issus d'au moins trois sujets. C'est sans doute une activité de pelleterie[11] qui est à l'origine de ce dépôt. Les restes d'au moins deux bœufs proviennent surtout de la tête et des côtes. Ceux des chevaux, au moins deux sujets, sont des fragments de tête (3), un atlas et une phalange III. S'y ajoutent des restes de cerf (bois, radius et thoracique) et de chevreuil (coxal).

La faune du silo F184

Ce silo a livré 238 restes (fig. 12). Le cheval est absent. Le porc est mieux représenté que les autres espèces. Toutefois les poids des restes donnent assez nettement l'avantage au bœuf. Des restes de la tête d'un porc nouveau-né proviennent des niveaux supérieurs. Une quinzaine de restes de porcelets, dont certains en connexion, fragments de rachis et pieds, ont été trouvés au fond du silo. Les autres restes sont des déchets culinaires dominés par la tête (41 %) et les membres (30 %). Ces restes proviennent d'au moins trois sujets, sans compter le périnatal des niveaux supérieurs et le juvénile du fond. Le bœuf arrive en seconde position. Au moins deux sujets sont représentés. Il s'agit d'animaux adultes. Près de la moitié des restes proviennent des membres, radius et tibia en particulier ; le reste se répartit entre la tête (18 %), les côtes (15 %) et les pieds (12 %). Les vertèbres sont une nouvelle fois plutôt rares (6 %). Des caprinés, seul le mouton est attesté. Trois individus au moins sont représentés dans cet ensemble dominé par les os de membres (44 %), de pieds (28 %) et de têtes (24 %) ; une seule vertèbre a été trouvée, mais aucune côte.

La faune du silo F1498

Ce silo a livré 588 restes animaux (fig. 13). De nombreux remontages de céramiques ont été effectués entre cette structure et la précédente, qui est

située à proximité immédiate. L'action des chiens et autres carnivores concerne une cinquantaine de restes déterminés (soit 16 %) ; d'autre part sept os digérés ont été trouvés. Les autres vestiges sont très bien conservés. Des restes de porcs (4), caprinés (1) et chiens (3) périnataux ont été trouvés. Un peu plus de la moitié des restes déterminés provient d'au moins quatre porcs. Une bonne partie des restes est issue de la tête (43 %), avec de nombreuses dents isolées (33), puis des membres (21 %). Les côtes et les pieds sont en retrait (15 % chacun), les vertèbres assez rares (6 %). Le mouton et la chèvre sont attestés, avec au moins trois sujets. Cet ensemble est dominé, à égalité, par la tête et les membres (38 % chacun). Deux bovins sont représentés dans un lot dominé par les os de membres (29 %) ; les effectifs des autres régions sont assez équilibrés (de 14 à 20 %). Deux chiens, en plus du périnatal, sont présents dans ce silo. Malgré le petit nombre de restes, deux régions se démarquent des autres par leurs effectifs : la tête (38 %) et les pieds (24 %) ; viennent ensuite les côtes (19 %). Les membres et les vertèbres sont assez rares. Le cheval n'apparaît que par des dents isolées, prémolaires et incisives, de deux sujets, un immature et un sénile. Une crache (canine supérieure), un éclat de bois brûlé et un métacarpe droit de cerf ont été retrouvés.

Synthèse

La faune dégagée dans ces silos n'est pas très abondante, ce qui ne permet pas d'aller bien loin dans l'analyse de la morphologie des animaux ou des modalités de gestion. On ne dispose que de deux ou trois os mesurables par espèce, et les estimations d'âges ne dépassent guère la douzaine. Les principaux ensembles (184, 1498, 1285 et 1824) présentent de nombreuses analogies. Ils sont caractérisés par la prédominance du porc (de 41 à 52 % des restes de mammifères domestiques), la place des caprinés (de 20 à 24 %) et du chien (de 3,3 à 20 %), et les fréquences assez modestes des grands animaux, bœuf (de 12 à 27 %) et cheval (moins de 5 %). Comparée à d'autres sites de La Tène ancienne, la faune de Roissy se distingue par l'abondance du chien et du porc, et, à l'opposé, la relative discrétion des ruminants, bœufs, moutons et chèvres. Mais les écarts restent assez modestes. La plupart des échantillons sont caractérisés par la relative discrétion des vertèbres et l'abondance de parties charnues, os de membres et côtes notamment. Cela montre bien que nous sommes essentiellement en présence de déchets culinaires. La présence d'os corrodés, de restes de nouveau-nés, d'os ingérés par les chiens, ne modifie pas cette impression d'ensemble.

LA PRODUCTION AGRICOLE

En l'absence de macro-restes végétaux on ne peut qu'en rester à des conjectures. Néanmoins, les silos constituent *a priori* des structures de conservation à court ou moyen terme d'une production vivrière que les capacités de stockage supposent importante, même si elles sont irrégulières, variant largement d'un silo à l'autre (de 7,8 à 11,7 m^3 estimés). En première analyse, les capacité globales de stockage sont importantes, mais ne semblent pas démesurées dans le contexte général de La Tène ancienne (GRANSAR 2000, p. 285). Cela dit, pris individuellement, certains silos (F1824 et F1285), d'une capacité individuelle supérieure à 10.000 litres (fig. 3), impliquent, même si c'est sous la forme d'épis et d'épillets que la récolte est conservée (*ibid*. 2000, p. 289), soit des rendements relativement élevés, ce que ne semble pas indiquer ce que l'on sait de l'agriculture de cette période (MATTERNE 2000), soit des surfaces cultivées importantes, même si c'est de méture qu'il s'agit et même si l'on a pu conserver simultanément céréales et légumineuses.

La transformation sur place des produits issus de l'agriculture est attestée par les fragments de meules dormantes en grès, sept au total, pour, sans doute, autant d'individus différents ; le matériau utilisé est régional et les tables d'usure sont très usées.

LA PRODUCTION ARTISANALE

Il ne convient probablement pas de mettre au compte des activités artisanales *stricto sensu* les vestiges liés au travail des textiles (peson et fusaïole) ou du cuir (alêne) dans la mesure où, bien qu'ils attestent respectivement d'une activité de tissage, de filage et de travail du cuir, il faut sans doute voir là des témoins liés aux activités traditionnelles de la maisonnée et non d'une production spécialisée.

En va-t-il de même de la métallurgie ? La question mérite d'être posée, même si les vestiges restent discrets. La sidérurgie n'est en effet attestée que par quelques déchets localisés dans les silos F1285 (scorie, fragment de calotte de fond de four,

fragment de paroi vitrifiée) et F184 (scorie dense, fragment de paroi argileuse vitrifiée et scorifiée). Un tel inventaire demeure des plus réduits, mais atteste bien d'une activité de forge. La question est de savoir si de tels vestiges, si modestes soient-ils, correspondent au fonctionnement d'une forge destinée à produire et entretenir l'outillage en usage dans l'unité domestique dont ils dépendent, ou bien s'ils témoignent d'une production artisanale plus importante ? On est en effet en droit d'attendre de tels vestiges dans une région où l'économie du fer revêt, dès La Tène ancienne et en particulier à partir de La Tène B2, une importance certaine, comme en témoignent l'armement, la parure et les pièces liées à la construction des chars que l'on va retrouver à la fin du IVe et au début du IIIe s. av. J.-C. dans plusieurs nécropoles implantées dans le territoire des *Parisii* historiques. On sait à quel point les témoins sidérurgiques peuvent être discrets, même dans des secteurs où cette activité a revêtu, de toute évidence, une importance économique certaine, comme dans le secteur Seine-Yonne au moins à partir du IVe s. (DUNIKOWSKI, SEGUIER, CABBOI 2007, p. 283-284).

Le travail des alliages base cuivre est attesté par des tessons de céramique (provenant probablement d'un même vase) trouvés dans les silos F184 et F1498, portant à l'intérieur un encroûtement partiellement vitrifié et scorifié d'un alliage base cuivre ; certains éléments renvoient à un vase à large fond plat. Le récipient utilisé a subi une surchauffe importante entraînant une vitrification partielle des parois, mais les traces d'oxyde de cuivre ne sont localisées qu'à l'intérieur. Ni le matériau utilisé ni la forme du récipient ne sont compatibles avec l'hypothèse d'un creuset, en raison du volume imposé par la forme du vase. Il semble que l'on ait plutôt réutilisé, comme récipient de fusion, un vase sans doute puisé dans le stock de la vaisselle domestique. On serait alors en présence d'un élément de type *bowl-furnace* (AMBERT 1997, p. 30-32), appareil de fusion nécessitant une ventilation forcée à l'aide de tuyères, largement attesté dans les contextes métallurgiques les plus précoces, notamment en domaine ibérique (*ibid*., p. 30-32) et dans le sud de la France (CAROZZA *et alii* 1997), et ce jusqu'à l'âge du Fer (AMBERT 1997, p. 31). Ce type de technologie semble surtout utilisé pour la fusion de minerais mixtes (association sulfures - carbonates) nécessitant un grillage préalable, mais le contexte géologique de la plaine de France exclut cette possibilité. Ces éléments ne semblent pouvoir, dès lors, correspondre qu'au recyclage de bronzes usagés ou à la fusion de lingots. La rareté des témoins du travail des alliages base cuivre en Île-de-France à La Tène ancienne et moyenne, néanmoins attestés à Bobigny à La Tène C1 (MARION 2007), renforce l'intérêt de l'objet. De plus, le contexte chronologique autorise pour la première fois un possible rapprochement avec une partie des équipements de bronze à décor de style plastique issus des riches dépôts funéraires du nord de la région parisienne, datés de la fin de La Tène ancienne et du début de La Tène moyenne, dispersés sur un espace géographique restreint auquel appartient le site présenté ici : Le Plessis-Gassot, Roissy-en-France, Bouqueval, Nanterre et quelques anciennes trouvailles « parisiennes » mal localisées (GINOUX, MARTI 1999 ; LEJARS 2005).

LA SPHÈRE RITUELLE

Comme signalé plus haut, c'est du remplissage terminal du silo F1498 (US1-3 et 5) que provient l'assemblage singulier constitué des pièces d'armement (fer de lance, *umbo* et orle de bouclier) et de restes humains (calva et quatre dents isolées)[12]. La calva est représentée par la partie postérieure d'un crâne qui s'est vu affecté par diverses modifications : découpage, agrandissement du *foramen magnum* et perçage de quatre petits trous (BOULESTIN, SEGUIER 1999, p. 48-49). Ces transformations ont eu pour but de créer à partir du crâne un véritable objet destiné à être encloué ou suspendu ou bien encore auquel on aurait attaché des éléments divers (*ibid.* p. 51). Un autre objet de cet assemblage a subi des déformations : il s'agit du fer de lance qui a été ployé et qui a subi un coup violent, selon un processus que l'on observe sur les armes mutilées des sanctuaires (RAPIN 1993b). Le bouclier a quant à lui été forcément démonté, au moins en vue de son enfouissement dans le silo. L'apparence funéraire de l'assemblage n'est qu'un leurre et doit céder le pas devant une réalité cultuelle qui n'est pas sans évoquer celle de certains sanctuaires belges comme Gournay (BRUNAUX, MENIEL, POPLIN 1985). Le crâne réifié, qui s'apparente à l'importante série de restes humains secs du second âge du Fer qui, après prélèvement sur des squelettes ou dans des sépultures, ont subi de longs et complexes processus de manipulation (transformation en reliquaire, …), d'exposition puis d'enfouissement dans des silos

(DELATTRE, SÉGUIER 2007), n'appartient pas à la sphère funéraire, mais évoque immanquablement celle du sacré : culte des ancêtres ou des guerriers héroïsés. De même, des armes fragmentaires ont-elles été intentionnellement déposées à la même époque dans un certain nombre de silos dans la région de confluence Seine-Yonne, notamment à La Grande Paroisse et à Ville-Saint-Jacques (SÉGUIER, DELATTRE 2005). Ainsi, l'association de restes humains et d'armes à Roissy n'est-elle probablement pas fortuite et suggère une activité rituelle au sein même de l'habitat ; ces vestiges pourraient être issus d'un lieu de culte familial et/ou d'un trophée associant diverses armes, sans commune mesure, bien entendu, avec ceux qui se développeront chez les Bellovaques (BRUNAUX 1986) ou les Meldes, voisins des *Parisii* (MARION 2007). Cependant, l'hypothèse d'un trophée et/ou des restes évacués d'un sanctuaire familial ou lignager du type de celui que l'on perçoit dans la résidence aristocratique de Montmartin (BRUNAUX, MENIEL 1997) doit être tempérée en raison du caractère secondaire du dépôt et de l'incertitude qui pèse sur l'homogénéité de l'assemblage : les restes humains et les armes proviennent-ils d'un même lieu de culte ou d'un trophée distinct d'un lieu de culte ? Ces éléments peuvent-ils avoir abouti là par plusieurs voies détournées ou être la résultante de divers processus d'évacuation concomitants ? La dispersion verticale relativement importante dans le goulot du silo et dans 4 unités stratigraphiques différentes ne va pas dans le sens d'un véritable dépôt organisé (du type autel creux), mais plutôt d'un rejet d'objets singuliers parmi des remblais et des détritus. Les éléments paraissent avoir été mis au rebut dans des circonstances qu'il est impossible d'apprécier, mais coïncidant peut-être avec l'abandon définitif de l'habitat et la destruction de ses structures sacrées. Cette trouvaille, pour l'instant unique en son genre et donc atypique, soulève ainsi de nombreuses questions qui font référence autant à la sphère funéraire qu'au domaine cultuel et renvoient à l'image complexe d'une société gauloise intégrant les restes humains et les armes comme composantes des manifestations liées à la spiritualité.

CONCLUSIONS

En dépit de la modestie de l'emprise accessible à la fouille et de la nature des structures observées, l'habitat du Château de Roissy apporte de multiples données inédites et remarquables dans un secteur où, en dehors du cadre funéraire, la documentation sur l'occupation du territoire à la charnière des IVe et IIIe s. s'avère fortement déficitaire. En premier lieu, il se révèle comme un site clé pour la définition du faciès de La Tène B2 dans la moitié nord du Bassin parisien. De la sorte il contribue, par le biais de la céramique, à mettre en évidence des liens ténus, mais bien réels avec le faciès picard de la fin du IVe et du IIIe s. av. J.-C. Outre ces aspects typo-chronologiques, cet habitat permet, pour la première fois, de se faire une idée, certes très incomplète, de l'aspect que pouvaient revêtir les établissements ruraux dans lesquels vont se développer les élites sociales des premiers *Parisii*, celles qui vont inhumer leurs défunts avec un faste remarquable dans des tombes à char comme à Roissy avec un véhicule d'apparat et ses garnitures de style plastique (LEJARS 2005), ou au Plessis-Gassot avec de prestigieuses pièces de vaisselle à vernis noir importées d'Étrurie (GINOUX, MARTI 1999). La question qui se pose est de savoir si l'habitat de Roissy correspond à une ferme que l'on peut considérer comme relativement prospère, si l'on se fie au volume des silos, ou d'une petite communauté villageoise ? Le caractère lacunaire de l'emprise de la fouille ne permet pas, *a priori*, de répondre à cette question, même si le peu que l'on sait des habitats de La Tène ancienne en Plaine de France plaide plutôt en faveur de la première hypothèse. L'habitat de Roissy contribue ainsi à définir le cadre de vie, finalement tout à fait ordinaire (mais pouvait-il en être autrement ?), avec ses productions vivrières, son élevage du petit bétail, sa production liée au quotidien (travail des textiles, du cuir, …), mais aussi son artisanat (métallurgie des alliages base cuivre et du fer), des élites aristocratiques de la plaine de France à la charnière des IVe et IIIe s. av. J.-C. Les armes du silo F1498, même si elles figurent là à titre symbolique, viennent rappeler avec beaucoup d'à propos la forte composante guerrière des communautés occupant le territoire des premiers *Parisii*. Enfin, hautement emblématique des pratiques rituelles attachées à la maisonnée, le rejet d'une exceptionnelle pièce crânienne humaine associée à des armes permet de remettre au cœur du débat la part des pratiques religieuses au sein de cette communauté rurale celtique.

NOTES

1. Sous la direction de J.-Y. Dufour (INRAP).

2. Deux structures ont été fouillées manuellement (F144 et F1498), alors que les autres ont été testées, dans un premier temps, manuellement, puis fouillées en utilisant des moyens mécanique (F1285, F1301, et F1824) ; cette stratégie était la seule possible pour respecter le cahier des charges de l'opération de terrain.

3. Les observations sur les remplissages ont été effectuées avec la collaboration de F. Marti (INRAP) ; faute de moyens, elles n'ont pu être corroborées par des analyses micromorphologiques.

4. L'étude de la céramique satisfait aux protocoles proposés lors de la table-ronde du Mont-Beuvray (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998) : la comptabilisation des vases permettant le calcul du NMI s'effectue sur les bords additionnés de tous éléments susceptibles d'individualiser un récipient non compté au préalable (décor, fond, ...).

5. Le silo F1301 n'a livré que quelques tessons peu significatifs.

6. L'observation de remontages entre les séries de mobilier des silos F184 et F1498 a conduit à considérer que ces deux lots de céramique ne constituaient qu'un seul ensemble.

7. Le col de ce vase a été soigneusement scié.

8. RAPIN 1988 ; un exemplaire inédit a été découvert sur la nécropole d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise) ; le contexte très mal documenté de la fouille ne permet pas d'en préciser la provenance. Il porte cependant les stigmates d'un rituel de destruction volontaire (WABONT *et alii* 2006, p. 244 ss.).

9. Dans la plaine de confluence Seine-Yonne (inédit, travaux J.-M. Séguier).

10. Tous deux fouillés dans le cadre des opérations liées à l'aménagement de la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle (coordination A. Navecht, INRAP et programme plaine de France sous la direction de P. Ouzoulias et P. Van Ossel, UMR 7041), fouilles dirigées respectivement par V. Gonzales et D. Casadéi, INRAP.

11. Comme celle attestée à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) à La Tène finale (YVINEC 1987).

12. Il est permis de se demander si le petit bloc de calcaire gravé de F1498, à la fonction énigmatique, ne participe pas, également, de cet assemblage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

AMBERT P. (1997) - Recherches sur les fours de métallurgistes chalcolithiques et de l'âge du Bronze d'Europe occidentale (domaines méditerranéen et alpin) : état de la question, perspectives de recherches, dans : *Actes du colloque de Cabrières « Mines et métallurgies de la Préhistoire au Moyen Âge en Languedoc-Roussillon et régions périphériques* », Archéologie en Languedoc, 21, 1997, p. 29-44.

ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M. dir. (1998) - *La quantification des céramiques*. Conditions et protocoles. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998 (Bibracte, 2).

BOULESTIN B., SEGUIER J.-M. (1999) - Une pièce anthropologique exceptionnelle de l'âge du Fer : le crâne de Roissy-Château (Val-d'Oise), dans : *Religions, rites et cultes en Île-de-France*, actes des journées archéologiques d'Île-de-France, 1999, p. 54-63.

BOŽIĆ D. (1981) - Relativna Kronologija mlajse zelezne dobe u Jugoslovansken Podonavju. *Arheoloski Vestnik*, XXXII, Ljubjana, 1981, Pl. 1 et 2, p. 315-347.

BRUNAUX J.-L. (1986) - *Les Gaulois - Sanctuaires et rites*. Éditions Errance, Paris, 1986.

BRUNAUX J.-L., MENIEL P. (1997) - *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du IIIe et IIe s. av. J.-C.* Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997 (DAF 64).

BRUNAUX J.-L., MENIEL P. POPLIN F. (1985) - Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984). *Revue Archéologique de Picardie*, Numéro spécial, 1985.

BUCHEZ N., GRANSAR F., MATTERNE V., PERNAUD J.-P., YVINEC J.-H. (2001) - L'habitat de La Tène ancienne sur la Z.A.C. Centre-Ville de Bussy-Saint-Georges. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 40, 2001, p. 27-67.

CAROZZA L., BOURGARIT D., MILLE B., BURENS A. (1997) - L'habitat et l'atelier de métallurgiste chalcolithique d'Al Claus : analyse et interprétation des témoins d'activité métallurgique, dans : *Actes du colloque de Cabrières « Mines et métallurgies de la Préhistoire au Moyen Âge en Languedoc-Roussillon et régions périphériques* ». Archéologie en Languedoc, 21, 1997, p. 147-160.

CHARPY J.-J. (1987) - Les épées laténiennes à bouterolle circulaire et ajourée des IVe et IIIe s.avant J.-C. en Champagne. *Études Celtiques*, 24, 1987, p. 43-80.

CHARPY J.-J., ROUALET P. (1991) - *Les Celtes en Champagne*. Catalogue d'exposition, Musée d'Épernay, 1991, 280 p.

CHOSSENOT M., NEISS R., SAUGET J.-M. (1981) - Fouille de sauvetage d'une nécropole de La Tène I à Vrigny (Marne), dans : *L'âge du Fer en France Septentrionale*, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 2, 1981, p. 131-150.

COLLECTIF (1983-84) - *L'art celtique en Gaule* - collections des musées de province. Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon, Réunion des Musées Nationaux, 1983.

DELATTRE V., SEGUIER J.-M. (2007) - Du cadavre à l'os sec, dans : Barral Ph., Dunning C., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. ed. - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIXe colloque de l'AFEAF ; Bienne*, 5-8 mai 2005 ; Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, volume 2 : p. 605-620 (Annales littéraires ; série « Environnement, sociétés et archéologie »).

DEMOULE J.-P. (1999) - Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VIe et IIIe siècle avant notre ère. *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial, 15, 1999, 406 p.

DUNIKOWSKI C., SEGUIER J.-M., CABBOI L. (2007) - La production du fer protohistorique au Sud du Bassin parisien, dans : *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal, actes du XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Toulouse 2004* ; 2007, p. 279-289.

DUVAL A. (1971) - Le cimetière Tène 1C -Tène II de la Hougnote, commune de Liry (Ardennes). *Antiquités Nationales*, 3, 1971 et n° 4, 1972.

FERDIERE A.,: FERDIERE A., GAUDEFROY R., MASSY J.-L., MARMOZ C., MOHEN J.-P., POPLIN F. (1973) - Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 70, 1973, p. 479-492.

FLOUEST J.-L., STEAD I.-M. (1979) - *Iron Age cemeteries in Champagne. The third Interim Report,* British Museum Occasional Paper n° 6, Department of Prehistoric and Romano-British Antiquities, Londres, 1979.

FLOUEST J.-L., STEAD I. M (1981) - Fouilles de sauvetage à Tinqueux (Marne), 1974, dans : *L'âge du Fer en France Septentrionale*. Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 2, 1981, p. 151-176.

GINOUX N. (1994) - Les fourreaux ornés de France du Ve au IIe siècle avant J.-C. *Études Celtiques*, XXX, 1994, p. 7-86, 8 fig., 20 pl.

GINOUX N. (2003) - L'excellence guerrière et l'ornementation des armes aux IVe et IIIe siècles av. J.-C : découvertes récentes. *Études Celtiques*, 35, 2003, p. 33-67.

GINOUX N., MARTI F. (1999) - Dans une nécropole du Val-d'Oise, deux sépultures de guerriers celtes. *Archéologia*, 358, 1999, p. 16-23.

GRANSAR F. (2000) - Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives. *Les installations agricoles à l'âge du Fer en Gaule septentrionale*, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, PENS, 2000, p. 277-298.

HURTRELLE J., MONCHY E., ROGER F., ROSSIGNOL P., VILLES A. (1990) - Les débuts du second âge du Fer dans le Nord de la France. *Les Dossiers de Gauhéria*, 1, 1990.

JOVANOVIC B. (1984) - Les sépultures de la nécrople celtique de Pécine près de Kostolac (Serbie du Nord). *Études Celtiques*, 21, 1984, p. 63-93.

KAENEL G. (1990) - *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale* - Analyse des sépultures. Cahiers d'Archéologie Romande, Lausanne, 1990.

KRUTA V. (1979) - Duchcov-Münsingen : nature et diffusion d'une phase laténienne, dans : *Les mouvements celtiques du Ve au Ier siècle avant notre ère. Actes du XXVIIIe colloque du IXe* U.I.S.P.P. de Nice 1976, Paris, 1979, p. 81-115.

LEJARS T. (2005) - Le cimetière celtique de la Fosse Cotheret à Roissy (Val-d'Oise) et les usages aristocratiques dans le nord du Basin Parisien à l'aube du IIIe siècle avant J.-C, dans : *L'âge du Fer en Île-de-France* : Actes

du colloque XXVIe AFEAF, Saint-Denis, 2002 ; Revue Archéologique du Centre de la France, 2005, p. 73-83.

MARION S. (2004) - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés, chronologie et société*. BAR International Series, 1231, Oxford, 2004, 1121 p., 2 vol.

MARION S. (2005) - Les occupations protohistoriques du sanctuaire de La Bauve à Meaux (Seine-et-Marne) - *L'âge du Fer en Île-de-France, Actes du XXVIe colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer, Paris et Saint-Denis 9-12 mai 2002*, Revue Archéologique du Centre de la France, 26e supplément, Tours, 2005, p. 85-95.

MARION S. (2007) - Les IVe et IIIe siècles avant notre ère en Île-de-France, dans : *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av . n. è., actes du XXVIIe colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer, Clermont-Ferrand, 2003* ; Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2007, p. 91-115.

MASSY J.-L., MANTEL E., MENIEL P., RAPIN A. (1986) - La nécropole gauloise de Tartigny (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, 1986, 3/4, p. 13-81.

MATTERNE V. (2000) - Évolution des productions agricoles durant l'âge du Fer dans le nord de la France, dans : *Les installations agricoles à l'âge du Fer en Gaule septentrionale*, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, PENS, 2000, p. 129-146.

PARIS P. (1998) - Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de la « ZAC de Ther » à Allonne (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, 1998, 1/2, p. 271-329.

RAPIN A. (1993a) - Le ceinturon métallique et l'évolution de la panoplie celtique au IIIe siècle av. J.-C, dans : KRUTA V., *Les Celtes au IIIe siècle av. J.-C.*, (Actes du IXe Congrès international d'études celtiques, Paris, 8-12 juillet 1991, première partie). Études Celtiques, 28, 1991, (1993), p. 349-368.

RAPIN A. (1993b) - Destructions et mutilations des armes dans les nécropoles et les sanctuaires au second âge du Fer : réflexions sur les rituels et leur description, dans : *Les Celtes en Normandie ; les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.), actes du XIVe colloque AFEAF* ; Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. 6, 1993, p. 291-298.

RAPIN A. (1995) - Propositions pour un classement des équipements militaires celtiques en amont et en aval d'un repère historique : Delphes 278 avant J.-C., dans : *L'Europe celtique du Ve au IIIe siècle avant J.-C. contacts, échanges et mouvements de populations. Actes du deuxième symposium international d'Hautvillers, 8-10 octobre 1992*. Société Archéologique Champenoise, Mémoire n° 9, Kronos Éditions, 1995 , p. 275-290.

RAPIN A., BRUNAUX J.-L. (1988) - Gournay II. Boucliers et lances. Dépôt et trophée, *Supplément à la Revue Archéologique de Picardie*, Éditions Errance, Paris, 1988.

RATIMORSKA P. (1981) - Keltski pohrebisko v chotíne I, *Zapadné, Slovensko*, 8- 1981.

SAUREL M. (2007) - Les IVe et IIIe s. av. n. è. en Champagne-Ardenne : apport de l'étude de la vaisselle des habitats, dans : *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av . n. è., actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF*, Clermont-Ferrand, 2003. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2007, p. 8-33.

SCHERER J., MORDANT C., MORDANT D. (1972) - La nécropole de la Tène 1 à Gravon (Seine-et-Marne). *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est de la France*, XXIII-3-4, 1972, p. 357-383.

SEGUIER J.-M., BOULESTIN B., GINOUX N., MARTI F., MENIEL P. 2000 - Roissy-en-France (Val-d'Oise), *le Château, occupation domestique et éléments rituels du deuxième âge du Fer*. Document Final de Synthèse, Saint-Denis, 2000.

SEGUIER J.-M., DELATTRE V. (2005) - Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine - Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du Ve au IIIe siècle avant J.-C, dans : *L'âge du Fer en Île-de-France : Actes du XXVIe colloque AFEAF, Saint-Denis, 2002* ; RACF, 2005, p. 241-260.

TENDILLE C. (1981) - Mobiliers protohistoriques de la région nîmoise : instruments de toilette et vaisselle (IV). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 61-82.

TODOROVIĆ J. (1972) - Praistorijska Karaburma I, Nekropola nladeg gvozdenog doba. *Dissertationes et Monographiae*, 13, Musej Grada Beograda, Belgrade 1972.

WABONT M., ALBERT F., VERMEERSCH D. (2006) - *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéo-*

logique : Le Val-d'Oise/95, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 2006.

YVINEC J.-H. (1987) - Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain, *Anthropozoologica*, premier n° spécial, 1987, p. 83-90.

Jean-Marc SÉGUIER
INRAP/UMR 7041 ArScAn, Nanterre
jean-marc.seguier@inrap.fr

Nathalie GINOUX
INRAP/UMR 8164 Halma – Ipel, Lille
nathalie.ginoux@inrap.fr

Patrice MÉNIEL
CNRS, UMR 5594, Dijon

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 1 – 2008

Table des matières

Préface de Bruno Foucray, Conservateur régional de l'Archéologie

Introduction, Daniel Mordant, Directeur de publication

Articles

A. CHABROL, M. CHRISTENSEN, M. OLIVE, A. ROBLIN-JOUVE, P. RODRIGUEZ, A. SAMZUN, Rive droite, rive gauche : les occupations magdaléniennes d'Étiolles (Essonne).....7

F. VALENTIN, C. BUQUET-MARCON, J. CONFALONIÉRI, R. COTTIAUX, V. DELATTRE, L. LANG, I. LE GOFF, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. VERJUX, Découvertes récentes d'inhumations et d'une incinération datées du Mésolithique en Île-de-France. 21

Y. LANCHON, F. BOSTYN, L. HACHEM, Y. MAIGROT, E. MARTIAL avec la collaboration de E. BOITARD-BIDAULT, Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : l'habitat de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne).....43

P. BRUNET, G. DURBET, D. HADJOUIS, Un site du Bronze ancien : « Le Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). 95

R. COTTIAUX, P. LAWRENCE-DUBOVAC, Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze moyen à Mareuil-lès-Meaux « Les Vignolles » (Seine-et-Marne). 113

A. BULARD, Un dépôt de neuf cuirasses découvert à Paris au XVIIe s. 125

A. VIAND, G. AUXIETTE, D. BARDEL, L'habitat hallstattien de Milly-La-Forêt « Le Bois Rond » (Essonne). 133

J.-M. SÉGUIER, N. GINOUX, P. MÉNIEL, L'habitat de La Tène ancienne du Château à Roissy-en-France (Val-d'Oise). 169

D. COUTURIER, Nouvelle approche du réseau viaire de la ville de Meaux antique (Seine-et-Marne). 191

Y. BARAT, V. VENET, Épaphrodite et sa « gazelle » : un souvenir du *circus maximus* aux confins de l'Île-de-France. 209

Y. BARAT, A. SAMZUN, Découverte d'un établissement germanique du Bas-Empire (IVe s.) aux Essarts-le-Roi (Yvelines). 215

C. GONCALVES-BUISSART, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. LE FORESTIER, Présentation de deux nécropoles à inhumations du Bas-Empire fouillées récemment à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).....227

P. MÉTROT, C. BUQUET-MARCON, Sépultures de la fin de l'époque mérovingienne à Dugny (Seine-Saint-Denis). 255

F. GENTILI, L'habitat du haut Moyen Âge de « La Chapelle, La Croix Verte » au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise). 265

J.-H. YVINEC, Étude archéozoologique du site rural haut Moyen Âge du Mesnil-Aubry « La Croix Verte/La Chapelle » (Val-d'Oise).....309

M.-P. RUAS avec la participation de B. PRADAT, Les productions agro-pastorales du haut Moyen Âge au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) : étude carpologique de « La Croix Verte, La Chapelle ».....321

I. LAFARGE, I. CAILLOT, Premiers résultats des surveillances archéologiques de la restauration de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).....353

F. RAVOIRE, Étude d'un ensemble de céramiques du XVIe s. provenant d'un dépotoir domestique à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). ...379

P. CELLY, Le premier bastion de l'enceinte de Charles IX dite des « Fossés Jaunes », musée de l'Orangerie, Paris 1er. 397

C. PIOZZOLI, Un sondage archéologique dans la propriété de Rodin à Meudon (Hauts-de-Seine) : 1951 ou la disgrâce des plâtres. 417

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2006/2007 portant sur l'Île-de-France.....423

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

Prix : 15 €